



Compte-rendu du CSAL du 24 novembre 2025

A notre liminaire, le président déclare ne pas vouloir faire de commentaire sur la politique générale et qu'il faut minimiser les suppressions d'emplois qui se traduiront par des transferts de missions avec le contrôle fiscal et les services informatiques qui seront renforcés. Concernant la fin du chèque, il nous indique que cela se fera par un processus progressif afin d'aider les usagers à sortir du chèque,

1/ 1. Vote des PV du CSAL du 10 juillet 2025 et du 7 octobre.

Le premier a été adopté, les organisations syndicales ayant voté pour. Pour le PV du CSAL du 7 octobre, les OS ont voté contre. Car nous sommes en désaccord sur la conclusion de ce CSAL. Pour le président, le fait que les collègues du SIP de Villefranche-de-Rouergue envahissent le CSAL puis que nous quittions cette instance valait à un vote par abstention. De ce fait, il n'y a pas eu de deuxième convocation pour un autre CSAL.

2/ Nouvelle méthode d'allocation et de gestion des emplois.

La direction nous présente la méthode qui va remplacer le TAGERFIP, (tableau de gestion des emplois des finances publiques), en effet, à compter du 1^{er} janvier 2026 un changement majeur se prépare. À l'heure actuelle, chaque direction a son TAGERFIP : un tableau qui recense les emplois, par grade, pour chaque service. Ensuite, chaque direction essaie de positionner les agents sur chaque chaise. Si personne n'occupe la chaise, on parle alors de vacance d'emploi. De plus, une chaise peut être occupée par un collègue en temps partiel, voire en longue maladie, ce qui crée une discordance entre les emplois affectés et la force de travail réelle.

La DG veut donc révolutionner ce fonctionnement, et raisonner uniquement en force de travail disponible afin de coller à la réalité. Les optimistes verront donc là une bonne solution pour compenser les temps partiels et une bonne occasion pour revoir l'équilibre entre charge de travail et personnel affecté à la mission. Le problème est que ce changement sera surtout l'occasion de faire disparaître d'un coup la plupart des vacances d'emplois!

Dorénavant les emplois seront exprimés en équivalent temps plein en fonction de la charge de travail par mission et enjeux locaux.

Solidaires finances publiques Aveyron alerte sur la possibilité de déplacer un agent ou le souhaite la direction. Celle-ci nous répond qu'elle essaiera de répondre au mieux aux attentes des collègues.

3/ Réorganisation des PCE au 1^{er} janvier 2026 (pour avis).

La réorganisation ou suppression de PCE fait suite à la note de la DG du 15/05/2025. Les missions des PCE sont scindées en deux, la programmation et le contrôle d'une part, et l'expertise, d'autre part. Ainsi en Aveyron, la mission programmation intègre une cellule spécialisée au sein de la BDV, la recherche restant à la BCR. La mission expertise (les RCTVA en circuit long) va au SIE de Rodez.

Afin d'accompagner les collègues qui subissent une suppression de leur service, les ressources humaines les ont reçus individuellement.

Bien évidemment les OS ont voté contre ce démantèlement de service qui a pour but la suppression de poste à plus long terme, de plus se pose la question sur la situation des ALD.

*Vos Élus de SOLIDAIRES Finances Publiques,
William ISAAC, Ludovic DELCLOS, Julien SCHOUMAKER*